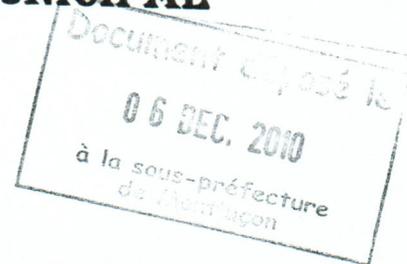


MAIRIE
D'ARCHIGNAT

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Téléphone : 04.70.06.33.14.
Télécopie : 04.70.06.36.25.



Nombre de Conseillers en exercice 11 - Présents 10 - Votants 10

L'an deux mille dix, le vingt huit octobre, le Conseil Municipal de la Commune d'ARCHIGNAT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mme Isabelle BINON, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 octobre 2010

PRESENTS : BINON Isabelle, DECHET Thierry , DEVAUX Valérie, LEBLON Jean-Philippe, MARTIN Georges, MELSEN Chantal, MUGLIA Robert, SATERNUS Magali, VERNAUDON Christine, VILLATTE Elodie.

ABSENT EXCUSE : MASSY Jacques

OBJET : La RCEA en 2x2 voies

La RCEA traverse le département de l'Allier d'Est en Ouest. Depuis plusieurs décennies le conseil général, les communes, leurs élus, les habitants, les diverses associations de riverains et les acteurs économiques se sont appliqués à demander la mise de cet axe à 2x2 voies.

Quelques tronçons ont été réalisés mais la route reste très accidentogène. Les derniers mois sont éloquentes en nombre d'accidents et de décès.

Un débat public national est mis en place par l'Etat à partir du 4 novembre. Il prévoit la mise à niveau à 2x2 voies de la RCEA par une concession autoroutière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- manifeste son soutien à cette initiative et demande la mise en concession autoroutière de la RCEA dans les plus brefs délais.
- insiste également sur la mise en place de mesures de sécurité dans l'attente de la réalisation de cette infrastructure.

Pour extrait conforme
Le Maire : Isabelle BINON

